

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 03 AVRIL 2008

DELIBERATION

OBJET : Cap l'Orient – désignation des six délégués

La Ville de Ploemeur est représentée au sein du Conseil communautaire de Cap l'Orient par six délégués.

L'élection se fait par scrutin secret à la majorité absolue, à trois tours le cas échéant.

Deux listes sont présentées :

<u>1er tour de scrutin</u> :	32 votants
Liste Loïc LE MEUR :	27 voix
Liste Eric CAMUSARD :	3 voix
Bulletins blancs :	2

Sont élus :

Loïc LE MEUR
Joseph FORES
Patrick GARGAM
Estelle LE MOING
Daniel LE GALLUDEC
Eric POIRIER

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le maire

Loïc LE MEUR